

Pays de la Loire, Sarthe
Bessé-sur-Braye
place de l' Hôtel-de-Ville

Place de l'Hôtel-de-Ville

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059111

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2020

Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : place

Appellation : place de l'Hôtel de Ville

Parties constituantes non étudiées : fontaine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1829, E, 382 ; 2020, AH. Non cadastré.

Historique

L'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville succède à un cimetière créé pour suppléer celui, très exigu, qui entourait l'église paroissiale. Ce "grand cimetière" semble attesté au milieu du XVI^e siècle par certaines pièces des archives du château de Courtanvaux, mais la date de son aménagement demeure inconnue. Quelques maisons l'entouraient, dont on sait peu de choses et dont aucun vestige ne semble avoir été conservé ; l'une d'elles abritait un collège supprimé à la Révolution. En 1801, le second cimetière est dit en très mauvais état, les murs en partie tombés et trop bas, si bien que rien n'empêche les animaux d'y entrer. Rattrapé par les maisons du bourg, il pose désormais problème à la salubrité publique. De plus, l'élargissement de la route départementale exige qu'il soit mis à l'alignement, et la commune caresse le projet d'en faire une place publique "pour parvenir à rendre les foires et marchés plus considérables". A cause de longues tractations, il faut toutefois attendre 1820-1821 pour voir la translation du cimetière sur le terrain qu'il occupe aujourd'hui, rue de Salvart. Les inhumations dans l'ancien cimetière sont interdites à compter de la date de bénédiction du nouveau, le 2 novembre 1821. En 1827, passé le délai réglementaire de désaffectation des cimetières, l'administration prend les mesures nécessaires pour assurer un développement harmonieux du bâti autour de la nouvelle place, encore principalement entourée de jardins. Le conseil municipal écrit que les riverains doivent s'obliger "à se conformer exactement à l'alignement qui leur a été donné et à construire à leurs frais des murs dont la hauteur et l'épaisseur se trouvent désignées sur le plan tracé par M. Doucet, lequel plan sera disposé en mairie et servira de base aux nouvelles constructions". En parallèle, la municipalité s'engage à laisser la place libre de toute construction "excepté cependant dans le cas où la commune voudrait faire construire une halle ou une mairie, qui ne pourraient être construites qu'à quinze pieds des riverains". Les travaux de nivellement sont confiés au maçon besséen Simon Ferchaux, selon les plans de l'agent voyer d'arrondissement Launay. A partir du 2 juillet 1827, le marché s'installe sur la nouvelle place, qui est bornée en 1832 pour éviter les débordements sur la route départementale. En 1833-1834, il est momentanément déplacé pour permettre la construction de l'hôtel de ville, imaginé par l'architecte Delarue. Un nouveau nivellement de la place sera réalisé en 1883.

Le pourtour de la place s'urbanisant, les alignements des façades sont définitivement fixés en 1836. Les matrices cadastrales font état, entre 1850 et 1875, de la construction et/ou du remaniement des maisons donnant sur la place. Si les façades des côtés nord ont été largement remaniées dans la 2^e moitié du XX^e siècle, celles du front sud-ouest, moins transformées, accusent le 3^e quart du XIX^e siècle. L'une de ces constructions se démarquait fortement des autres : il s'agissait du café-hôtel de la Croix Blanche, à l'angle de la place et de la rue Jean Jaurès, signalé sur les cartes postales anciennes par ses trois hautes fenêtres en plein cintre au-dessus du passage couvert. A la levée du cadastre en 1829, il était

déjà déclaré comme "propriété de la société des habitants de Bessé". Dans les matrices, qui signalent sa reconstruction en 1864 suite à alignement, il figure au nom d'une "société bourgeoise" dirigée alors par Eusèbe Montaru, directeur de la papeterie. Il semble qu'il s'agissait d'une sorte de club pour les patrons de Bessé, un café de la bonne société comme paraissent l'indiquer les tenues des clients sur les cartes postales anciennes. Mis en vente, le bâtiment a été défiguré pour l'élargissement du carrefour en 1960.

Le plan d'aménagement et de reconstruction dressé suite aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale prévoyait la construction, sur la place, d'un grand complexe administratif autour d'un nouvel hôtel de ville. Ce projet, qui devait inclure divers services publics comme la poste, la salle des fêtes, la caserne des sapeurs pompiers ou les bains-douches, ne fut jamais réalisé. En revanche, l'agrandissement de la place notifié par le plan d'urbanisme directeur dressé entre 1966 et 1970 fut bien mis en œuvre, avec la démolition des maisons derrière la mairie et l'aménagement de la place Henri IV, actuellement place Jean Dufournier (directeur de la papeterie et maire de Bessé de 1953 à 1965), et de vastes parkings de part et d'autre de la mairie. L'ensemble a été réaménagé dans les années 1990 : la place de l'Hôtel de Ville a été réhabilitée en espace piéton arboré autour d'une fontaine, tandis que la place Dufournier accueille désormais le parking de la salle polyvalente la Pléiade construite en 1994, ainsi que le pavillon du syndicat d'initiative.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 3e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1827 (daté par source)

Description

Le plan rectangulaire de la place est uniquement infléchi, du côté nord-ouest, par la courbe de la rue d'Estournelle Constant. Le fond de la place est occupé par la mairie de style néoclassique. Les maisons qui garnissent le pourtour, pourvues généralement de commerces au rez-de-chaussée, ont pour beaucoup été remaniées. Le côté sud-ouest est le moins retouché, avec ses façades homogènes en pierre de taille calcaire organisées en travées et ses décors sobres : corniches moulurées, avec ou sans denticules, encadrements d'ouvertures en relief ou en creux, parfois pilastres d'angles.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Mi 1343 (R 233). **1820-1838 : registre d'enregistrement des actes de l'administration municipale de Bessé-sur-Braye.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 8 M 102. **1806-1938 : foires et marchés de Bessé-sur-Braye.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 598. **1817-1938 : voirie urbaine, commune de Bessé-sur-Braye.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 2 S 440 et 441. **1813-1884 : alignements et permissions de voirie, route départementale n° 6, commune de Bessé-sur-Braye.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 1015 W 10. **1945-1961 : plan d'aménagement et de reconstruction de Bessé-sur-Braye.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 1015 W 11. **1966-1970 : plan d'urbanisme directeur de Bessé-sur-Braye.**

- Archives départementales de la Sarthe ; **Archives non classées du château de Courtanvaux, Bessé-sur-Braye.**
- Archives municipales de Bessé-sur-Braye. **1807 à nos jours : délibérations du conseil municipal de Bessé-sur-Braye.**
- Archives municipales de Bessé-sur-Braye. **1881-1883 : nivellement de la place de Bessé-sur-Braye.**

Documents figurés

- **Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Bessé-sur-Braye.** (Collection particulière).

Bibliographie

- LALLEMAND, Jeanine, MERY, Jean. **Bessé.** Vendôme : Garillon, 2001. p. 59

Annexe 1

Foires et marchés à Bessé-sur-Braye.

D'après la chronique de l'abbé Mancelière, le droit de marché hebdomadaire à Bessé-sur-Braye (primitivement le lundi, puis le dimanche ou le samedi selon les époques) avait été concédé au seigneur de Courtanvaux Gilles de Souvré par Henri IV, par lettres patentes d'octobre 1594, enregistrées au Mans le 2 décembre. Peu après, de nouvelles lettres de février 1606, enregistrées au Mans le 4 avril, établissaient quatre foires annuelles, à la sainte-Croix (3 mai), saint-Jacques (25 juillet), saint-Michel (29 septembre), saint-Jean (27 décembre). La construction d'une halle n'est pas documentée, mais elle dut être consécutive à l'établissement des foires et marchés, dans le courant du XVII^e siècle. Il s'agissait d'un bâtiment relativement modeste, situé à l'angle des actuelles rues du Docteur Ferrien et d'Estournelle Constant. La partie supérieure était occupée par l'audience, ou salle de justice seigneuriale, où officiaient le bailli et le procureur fiscal du marquisat de Courtanvaux. Une petite prison et un logement pour le geôlier y avaient également été aménagés.

A la Révolution, le 26 septembre 1790, la municipalité achète la halle à Élisabeth-Pierre de Montesquiou pour y installer l'éphémère justice de paix cantonale. En août 1795, M. de Montesquiou ratifiait l'acte de vente passé en son absence. Mais l'année suivante, l'administration rejette l'acquisition de la halle par la municipalité, jugeant les réparations à y effectuer dispendieuses. Le comte décide néanmoins de laisser l'usage du bâtiment à la commune, malgré la résiliation de l'acte de vente. En 1799, il le vend finalement à plusieurs habitants de Bessé, lesquels obtiennent ensuite l'autorisation de le transformer en logements. Aucune nouvelle halle ne sera construite dans le bourg par la suite, malgré le relance des marchés et des quatre foires de la commune dès les années 1800.

La translation du cimetière de Bessé en 1820-1821 libère l'espace nécessaire à la création d'une grande place du marché dans le bourg, les petites places étriquées autour de l'église étant nettement insuffisantes et compromettant le rôle commercial de la commune. En 1825, le conseil municipal écrit : "La commune de Bessé étant un pays de fabrique qui occupe beaucoup d'habitants des communes voisines, se trouve le point central de réunion pour l'approvisionnement de toutes sortes de comestibles, il s'y trouve également des objets d'utilité pour les artisans qui travaillent pour la fabrique. Il y a deux messes [le dimanche] et la vente des comestibles ainsi que des autres articles a lieu seulement entre les deux offices. Le marché est indispensable vu la grande population du bourg". Il est également fréquenté par les habitants des communes de Vancé, La Chapelle-Huon, La Chapelle-Gaugain, Lavenay, Cellé et Bonneveau. En revanche, les foires sont dites de peu d'importance à la même époque. La nouvelle place est aménagée et livrée au marché en 1827. Un arrêté municipal stipule que "les marchands seront placés ainsi qu'il suit, savoir : les jardiniers le long des murs de l'ancien collège [...], les bouchers étaleront en face des murs du jardin de M. Loroué [...], le marché aux vaches se tiendra au coin de la place qui longe le jardin de M. Domet, les marchands sur étalage se placeront le long des murs du jardin de M. Cheneau, le marché au blé se tiendra au milieu de la place [...] : il s'y tiendra le froment, le méteil, le seigle, l'orge, le mélard, l'avoine, les fruits et autres graines du ressort des mesures". Les autres denrées et animaux continuent eux de se vendre sur les anciennes petites places autour de l'église. A la fin du XIX^e siècle, l'ampleur du marché est telle que la place est saturée.

Au XX^e siècle, les foires disparaissent et le marché perd en importance. Il se tient néanmoins toujours le samedi matin, place Jean-Dufournier.

Illustrations



Une fête sur la place, photographie du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200621NUCA



La place, carte postale du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200826NUCA



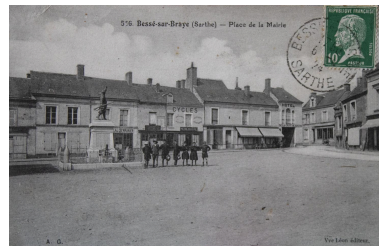
L'hôtel de la Croix Blanche, carte postale du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200828NUCA



La place, carte postale du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200829NUCA



La place jour de marché, carte postale du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200824NUCA



La place, carte postale du début du XXe siècle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200827NUCA



La place, côté nord.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200485NUCA



La place, maisons du côté sud-ouest.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200610NUCA



La mairie au centre de la place.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20207200482NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Bessé-sur-Braye : présentation du bourg (IA72059103) Pays de la Loire, Sarthe, Bessé-sur-Braye

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Mairie, place de l'Hôtel-de-Ville (IA72059110) Pays de la Loire, Sarthe, Bessé-sur-Braye, place de l' Hôtel-de-Ville

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois



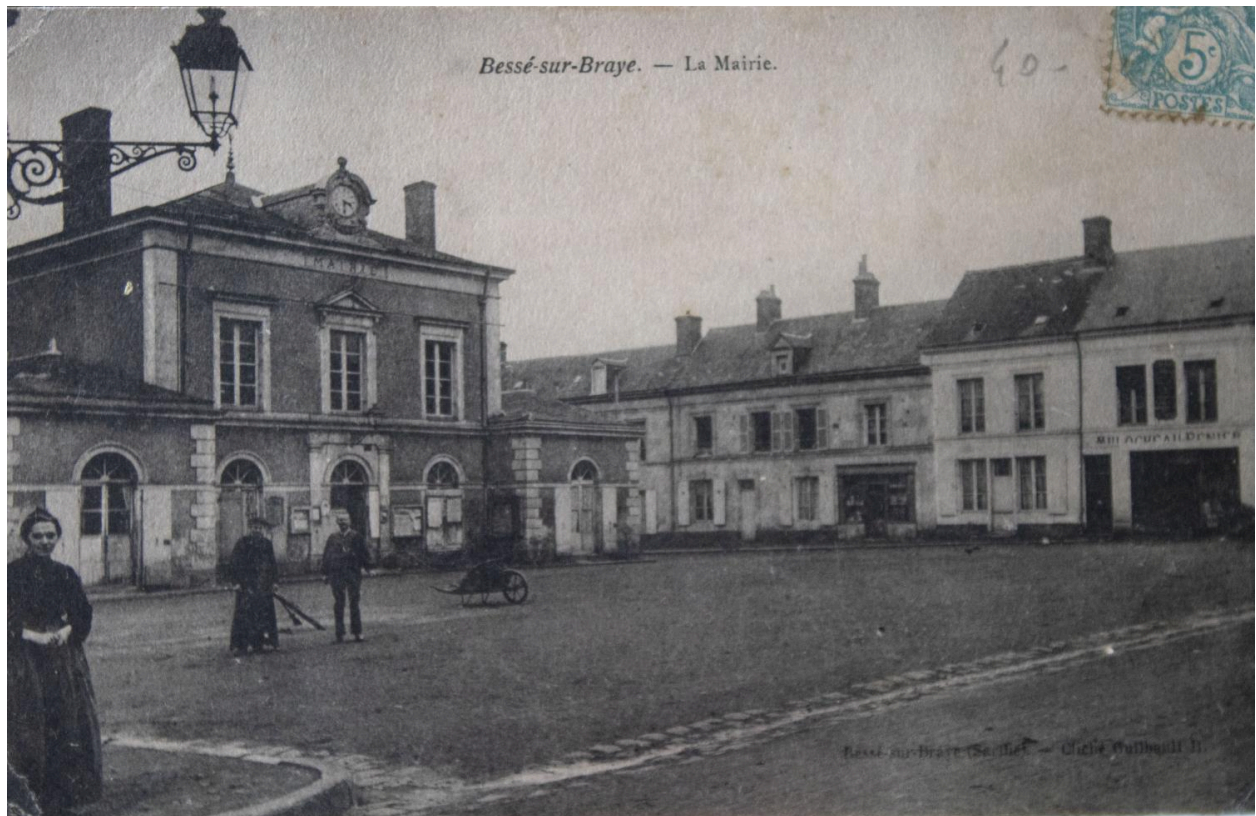
Une fête sur la place, photographie du début du XXe siècle.

IVR52_20207200621NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Bessé-sur-Braye.** (Collection particulière).

IVR52_20207200826NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'hôtel de la Croix Blanche, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Bessé-sur-Braye.** (Collection particulière).

IVR52_20207200828NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Bessé-sur-Braye.** (Collection particulière).

IVR52_20207200829NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place jour de marché, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Bessé-sur-Braye.** (Collection particulière).

IVR52_20207200824NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Collection particulière ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Collections de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Bessé-sur-Braye.** (Collection particulière).

IVR52_20207200827NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, côté nord.

IVR52_20207200485NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La place, maisons du côté sud-ouest.

IVR52_20207200610NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La mairie au centre de la place.

IVR52_20207200482NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation